

Bulletin Municipal

Au sommaire de ce numéro

Communication *page 4*

Jeunesse *page 5*

Aînés-action sociale *page 12*

Environnement *page 17*

Travaux-entretien *page 19*

Associations *page 22*

Commémorations *page 29*

Vie du village *page 30*

Sécurité *page 33*

Contacter la commune

Tél : 03 27 71 50 00

E-mail : mairie@ferin.fr

Adresse : 2, rue de Bapaume 59169 Férin

Site Web : ferin.fr





Rédaction et mise en page du bulletin :
Pauline Canva et Eric Desenclos
avec le concours de toutes les commissions de la commune
et les agents municipaux

Le mot du maire

Les vacances sont terminées, vous avez repris le chemin de vos activités.

Pendant les mois de juillet et août, vos enfants ont bien profité des activités du centre de loisirs, dès la fin de l'école et jusqu'à la mi-août.

Conformément à nos engagements, les travaux avancent bien. La rue du 11 novembre est quasiment terminée. Le projet de piste cyclable suit son chemin avec la mise en sécurité du pont en septembre et la finalisation des travaux en 2024.

Il y a eu aussi plusieurs réalisations que vous pourrez découvrir dans ce bulletin.

Depuis quelques mois, l'actualité porte notamment sur le coût de l'énergie. A ce jour, les prix pour les collectivités ne sont pas bloqués. Nous avons pris des décisions fortes afin de limiter nos dépenses : extinction de l'éclairage public et optimisation de l'utilisation des salles.

L'effervescence de la rentrée est maintenant derrière nous. Je vous souhaite une bonne entrée dans l'automne.

Prenez bien soin de vous, de vos proches et de tous ceux qui vous entourent.



Michel Pederencino

Communication



NUMERO 1 - JUILLET 2020 A JUIN 2021



Bulletin Municipal

Rétrospective d'une première année de mandat

Au sommaire de ce numéro

Communication
Jeunesse
Sécurité



Instagram

Rechercher



mairie.de.ferin

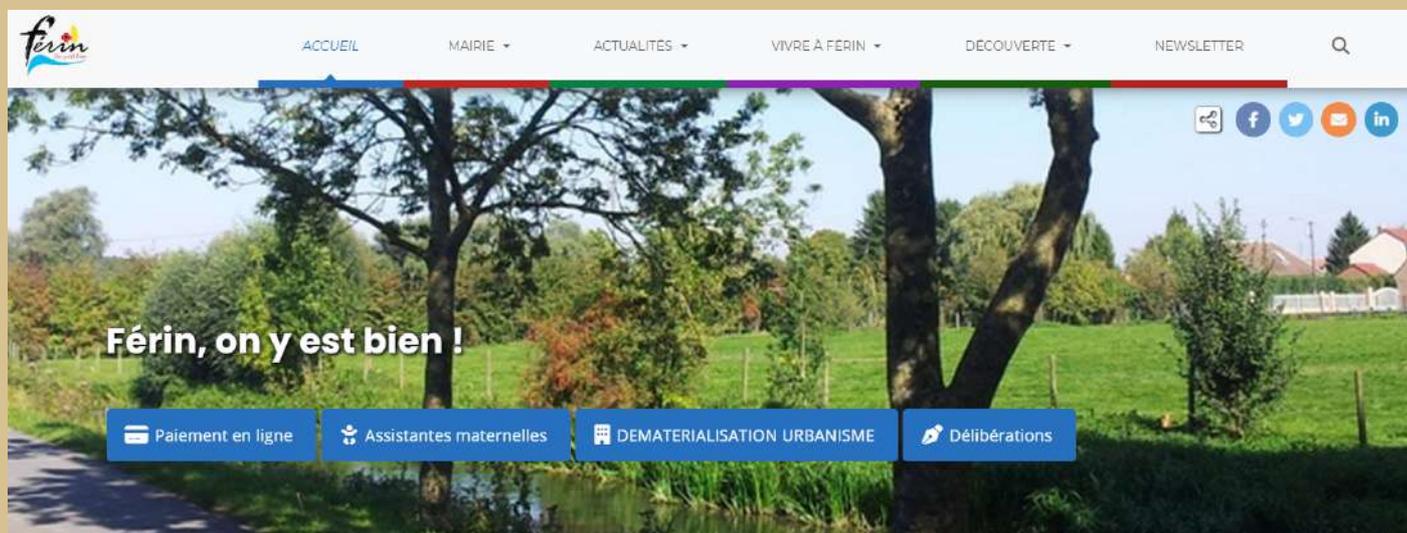
Modifier profil

176 publications 164 abonnés 3 abonnements

Mairie de Férin
Page instagram de la commune de Férin
www.ferin.fr

Pour suivre au quotidien les actualités de la commune, vous pouvez vous abonner à la page Facebook **Mairie de Férin** et au compte Instagram **mairie.de.ferin**

Le site **ferin.fr** regroupe l'ensemble des documents et démarches administratives utiles au quotidien.



Pour la rentrée 2022, le dortoir de l'école maternelle a complètement été réaménagé avec le changement du mobilier (1516,16 euros de subvention de Douaisis Agglo), la pose de film opaque sur les fenêtres et la réalisation d'une jolie fresque colorée par un artiste local.



Le 31 octobre 2022, la commission jeunesse proposait une soirée Halloween aux petits Férisois avec une collecte de bonbons dans les rues du village, un repas effrayant et une bonne dose de bonne humeur !



En cette fin d'année 2022 , le Père Noël a rendu une petite visite aux élèves de l'école en leur apportant quelques douceurs.

Les enfants ont également profité du spectacle de Noël offert par l'association Tous Parents avant de proposer aux parents leurs plus beaux chants de Noël lors de la traditionnelle chorale.





La commune a proposé un séjour ados aux sports d'hiver à Combloux en Haute-Savoie du 11 au 18 février 2023 avec pour organisateur Océane Voyages. Quinze ados ont profité des joies de la montagne dans la bonne humeur.



Festival de la jeunesse

La junior association Férin'jeux proposait son deuxième festival de la jeunesse le 6 mai dernier. Les six jeunes de l'association, accompagnés de la commission jeunesse et de nombreux bénévoles, ont proposé aux jeunes Fériens plusieurs stands tels que du tir à l'arc, du cirque, du macramé, du hockey sur gazon, de la canne combat, de l'archery game etc.



Le **24 juin 2023** avait lieu la **fête de l'école**, l'occasion pour les élèves de démontrer leurs talents de danseurs et de chanteurs.

Une remise de livres et de calculatrices, offerts par la municipalité, était proposée pour les élèves entrant en 6ème.

L'association Tous Parents proposait quant à elle une kermesse pour le plus grand bonheur des petits et des grands : stands de jeux, mascottes, tombola, barbecue etc.



Le **8 juillet 2023**, onze ados partaient pour un **séjour à Fort Mahon**, accompagnés de Victor et Romain. Ce séjour était organisé par la commission jeunesse.

Au programme : char à voiles, parc d'attractions, balade à cheval, piscine, vélo, plage ...



Le Conseil Municipal des Jeunes - CMJ

Installé depuis octobre 2021, les 15 jeunes élus ont terminé un mandat de 2 ans rempli de projets plus intéressants les uns que les autres. Chaque commission a réussi sa mission : proposer un projet et le réaliser. Les demandes de devis et les réunions n'ont plus de secret pour ces jeunes. Quel parcours pour ces Férinois âgés de 8 à 17 ans !



Lors de ce mandat, les élus ont proposé des projets diversifiés : chasse aux oeufs, sorties kidzy, bowling, patinoire, ateliers intergénérationnels, installation d'un parcours santé au parc de la Couturelle (1371,84 euros de subvention par Douaisis Agglo) et bien plus encore ...

Ils se sont également investis dans les événements de la commune : 11 novembre, 8 mai, repas des aînés, journées du patrimoine, Téléthon ...



Le CMJ sera renouvelé à partir de septembre 2023 pour une durée de 3 ans.



Depuis quelques années, les centres de loisirs de la commune (ouverts en octobre, février, avril et juillet-août) sont un moment attendu par les jeunes Férinois. Un lieu de retrouvailles, de partage et d'amusement. Cette année, la municipalité a décidé de franchir un cap dans ce mode d'accueil. Une tranche supplémentaire a vu le jour : la tranche ados (14 -17 ans) ouverte depuis avril 2023.

Plus de 10 jeunes ont profité des animations proposées (doublage de films, sortie à Lille, activités sur le territoire, escape game.) Une réussite pour une tranche d'âge longtemps oubliée.



Nos plus jeunes ont également profité des accueils de loisirs. Pas moins de 32 enfants de 3 à 5 ans et 92 enfants de 6 à 13 ans ont participé aux centres de loisirs cette année. Avec, vous vous en doutez, des sourires et du bonheur de partager des moments ensemble autour du jeu. Pour répondre à une demande importante en maternelle lors de certaines périodes, l'ouverture d'un groupe supplémentaire a été décidée par les élus.

Le centre de loisirs de la commune est un maillon essentiel de la chaîne jeunesse. Lors des différents accueils, les enfants sont acteurs de leurs vacances, les plannings sont travaillés en fonction des tranches d'âge avec pour principal objectif le bien être et le sourire de l'enfant.

Octobre 2022 - L'étrange centre de Mr Jack



Février 2023 - Un centre en Nord



Avril 2023 - Les schtroumpfs



Juillet-Août 2023 - L'été de tous les records : record du monde établi avec 91 câlins en moins d'une minute



Soirée de clôture des ALSH d'été

Espace jeunes

Ouvert depuis mars, c'est LA nouveauté de la commission jeunesse pour cette année. Un lieu d'accueil de loisirs et de partage pour les jeunes de 11 à 17 ans. Ouvert le mercredi après-midi et le vendredi de 16h à 19h, il permet aux jeunes de se retrouver et de discuter. Encadrés par deux animateurs diplômés, les jeunes ont profité d'activités tout au long de ces 5 mois.

Soumis à l'adhésion, 17 jeunes se sont inscrits pour ce coup d'essai. En libre accès, les jeunes peuvent fréquenter l'espace quand ils le souhaitent durant les heures d'ouverture. Lors de ces quelques mois, ils ont participé à différentes activités : sortie piscine, soirée barbecue-film, après-midi jeux sportifs sur le city stade, Férim express ...



Aînés - action sociale

Colis des aînés âgés de 65 ans et plus

Roger Souillart et Henri ont déposé à domicile les sacs de pomme de terre mi novembre 2022. Le 15 décembre 2022, le conseil municipal et les membres du CCAS vous ont remis la deuxième partie du colis des aînés. Ce dernier était composé de produits des Hauts-de-France, de coquilles, de clémentines et de bons d'achat à dépenser chez les commerçants de notre commune.



Un petit moment de convivialité était organisé pour cette occasion.



Repas des séniors âgés de 71 ans et plus

Le 18 mars 2023, le repas des séniors a commencé sous le signe du partage et de la bienveillance. En effet, le conseil municipal des jeunes, accompagné d'élus, a déposé le repas au domicile des personnes qui ne pouvaient pas se déplacer.



Les élèves de l'école Suzanne Lanoy ont réalisé de jolis dessins qui ornent les menus.



La journée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale : bonne humeur, retrouvailles et danses diverses.



Nos doyens ont été mis à l'honneur ainsi que nos aînés investis dans la vie communale.



Sortie des aînés âgés de 65 ans et plus

Le 25 mai 2023, la matinée a débuté par la visite de la Haute Somme : visite commentée avec un arrêt à l'anguillère sur la commune d'Eclusier-Vaux puis une halte au Belvédère de Vaux pour admirer la vue exceptionnelle sur la Somme et ses méandres.



La journée s'est poursuivie au p'tit Baltar avec un repas spectacle exceptionnel.



Centre communal d'action sociale (CCAS) «Claude Biget»

Bons d'achat de Noël aux personnes à faibles revenus

Décembre 2022 : distribution aux personnes à faibles revenus et aux étudiants (sous conditions de ressources) de bons d'achat de Noël.



Réunion citoyenne sur la fin de vie

Réunion citoyenne en présence du sénateur Olivier Henno : témoignages et débats.



Environnement

Octobre 2022 : Distribution de gourdes

Afin de poursuivre notre action de réduction des déchets à l'école menée l'année dernière, des gourdes ont été distribuées aux nouveaux élèves de l'école, ainsi qu'aux nouveaux enseignants. Tous ont été ravis et très attentifs aux explications données.



Novembre 2022 : SYMEVAD "En route vers le Zéro Déchet"



Des élus ont participé à cette sensibilisation de 3h ayant pour objectifs la présentation du SYMEVAD, de ses outils et ses actions sur le zéro déchet, la présentation de la répartition de la compétence déchet, une sensibilisation au Zéro Déchet et l'identification de pistes d'actions.

Janvier et mars 2023 : SYMEVAD "École presque Zéro Déchet"

L'école Suzanne Lanoy a également participé aux deux sessions du module du SYMEVAD.

Étaient présents :

M. VILLETTE (directeur et enseignant CE2-CM1) et Mme SZLAPKA (enseignante CM1-CM2);
Romain BOLDO, en tant que référent jeunesse de la commune;
Audrey MELONI, en tant que conseillère municipale.

Le but était de comprendre pourquoi faire du Zéro Déchet (ZD) et d'apprendre des actions ZD concrètes à mettre en place à l'école, en associant les élèves.

A l'issue, les classes de CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié fin mai d'une visite gratuite du centre de tri d'Evin Malmaison.



19 mars 2023 : Participation à l'opération Hauts de France Propres

Un immense merci aux courageux qui n'ont pas hésité à braver la pluie sur la ZAC de Férin pour nettoyer la nature !

Un triste bilan encore : en une heure, une vingtaine de sacs de 100 litres de déchets en tout genre. Carton rouge avec la découverte d'une décharge sauvage de sacs de terreau usager et de câbles vidés de leur cuivre.

DÉPÔTS SAUVAGES : CE QUE JE RISQUE

La loi interdit l'abandon ou le dépôt de déchets dits sauvages, en lieux publics ou privés (épave de véhicule, ordures, déchets, déjections, liquides insalubres, ...) et l'entrave à la circulation.

- ◆ L'amende pénale peut atteindre jusqu'à 3.000 € et le véhicule peut être confisqué.
- ◆ La procédure administrative, récemment réformée, prévoit des peines aggravées après mise en demeure d'enlèvement : amendes jusqu'à 150.000€, astreintes journalières jusqu'à 1.500€.
- ◆ La Mairie appliquera désormais systématiquement en sus le nouveau tarif d'enlèvement des déchets abandonnés.



En France, il y a 40 milliards de mégots jetés au sol par an. C'est un chiffre qui donne le vertige. Au-delà de la pollution résiduelle, qui implique qu'un seul mégot pollue 500 litres d'eau et peut mettre jusqu'à 12 ans pour se décomposer, il y a aussi en cause la pollution visuelle, ou encore le risque d'incendie.

C'est l'un des déchets que nous retrouvons le plus fréquemment dans le village lors de nos opérations de ramassage .

C'est pour lutter contre ce phénomène et limiter considérablement ces déchets que la municipalité a procédé à la pose de cendriers aux points de passage principaux soient la mairie, la salle des fêtes, le club house, et la salle de la Colombière.

Aux points les plus fréquentés, vous trouverez deux cendriers de vote. Le principe ? Pour inviter les fumeurs à les utiliser, chaque cendrier est doté d'une question, à laquelle on peut répondre en jetant son mégot. Un moyen ludique de rendre le village plus propre. Nous comptons sur vous pour les utiliser au maximum !

Des solutions de recyclage des mégots ont été étudiées mais cela reste une niche. Seul quelques startups le proposent et le coût reste élevé pour une petite commune comme la nôtre.



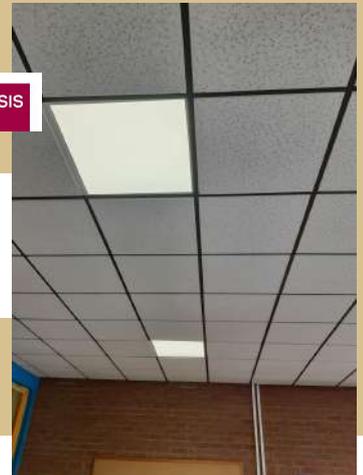
Travaux - Entretien



Travaux de peinture à l'école



Equippedement de pavés LED pour toutes les classes côté élémentaire et le bureau du directeur (subvention de 854 euros de Douaisis Agglo)



Ajout d'un abri bus à l'arrêt Petite Sensée



Achat d'un baby foot pour le local jeunes

Remplacement de 42 candélabres à la Couturelle (subvention de 13320 euros de Douaisis Agglo)



Acquisition d'une remorque podium (subvention de 9236,80 euros de Douaisis Agglo)

Ajout d'un miroir rue de Dechy (subvention de 256,90 euros de Douaisis Agglo)



Ajout de caméras parcs de la Couturelle et des violettes (subvention de 4322,80 euros de Douaisis Agglo)

Fonds de concours

Douaisis Agglo a mis en place un **fonds de concours communautaire** destiné à accompagner les communes membres dans le financement de mise en place d'équipements publics ou de leur amélioration.

La commune peut choisir d'utiliser le fonds de concours communautaire mis à sa disposition pour financer les dépenses relatives à un équipement public ou de mettre en réserve la dotation annuelle pour des dépenses ultérieures.

Ci-dessous le montant des subventions allouées à la commune, en plus de celles présentes sur les différentes pages de ce bulletin.

Opération	Montant de la subvention de Douaisis Agglo
Sono de l'église	2 224,57 €
Volet Altomare	357,60 €
Volets de l'école	3 514,60 €
Volets de la mairie	1 722,00 €
Panier de basket du city stade	990,80 €
Caveaux / Cavurnes	3 729,20 €
Voirie rue de l'Alliance et rue du marais	26 000,00 €
Serveur informatique	2 923,16 €
Tables et chariot salle des fêtes	400,00 €

Réhabilitation de la rue du 11 novembre

Cette rue, trop longtemps oubliée, mariera désormais le charme de l'ancien et celui de la modernité.



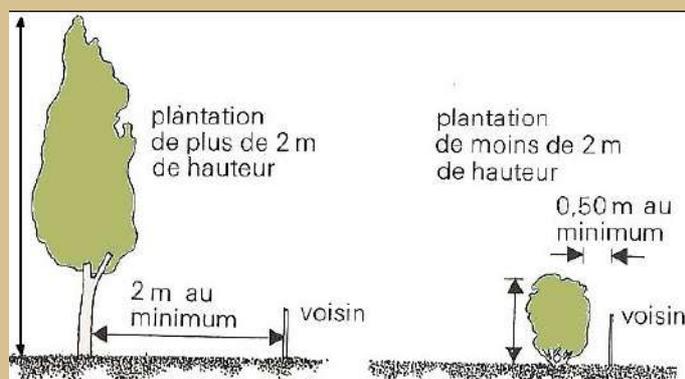
Taille des végétaux

Pour rappel, les citoyens doivent tailler les végétaux qui débordent sur le domaine public.

De plus, toute plantation de plus de deux mètres de hauteur doit être faite à minima deux mètres de la clôture mitoyenne.

Les propriétaires et locataires doivent également en toute saison balayer les fleurs, feuilles et fruits provenant d'arbres privés, sur les trottoirs jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards des eaux pluviales.

Si le désherbage de votre trottoir s'avère nécessaire, vous ne devez pas avoir recours à des produits phytosanitaires.



Associations Férimoises

Alors On Danse !

Baby gym 2-4 ans : mercredi 16h45-17h45

Zumba kids 4-14 ans : mercredi 17h45-18h45

Zumba adultes : mercredi 18h45-19h45

Lieu : salle des fêtes

Renseignements auprès de Gianna STIFANELLI (Présidente)

Tel : 06 18 38 38 41

Mail : alorsondanse59169@outlook.fr

Facebook : Alors On Danse



Chasse communale de Férin

Renseignements et inscriptions auprès de Matthieu BROUTIN (Président)

Mail : matthiebroutin@yahoo.fr

Hervé BROUTIN (Trésorier) Tel : 06 17 31 18 79

Chorale « La Férinelle »

Répétitions : lundi de 18h30 à 20h

Cotisation annuelle : 10 €

Lieu : salle de musique de Férin

Renseignements et inscriptions auprès de Muriel FAVELLA (Présidente)

Tel : 06 69 41 29 65

Mail : laferinelle@gmail.com



Club des Aînés

Club de loisirs intergénérationnel ouvert à tous sans limite d'âge. Moments conviviaux, échanges, jeux de société...

Le mardi de 14h à 18h

Lieu : club house

Cotisation annuelle : 11 €

Renseignements et inscriptions auprès de Jean-Michel GENART (Président)

Tel : 03 27 97 79 20

Club Saveurs et Vins Férin

Cette association a pour but de faire découvrir l'univers œnologique et son patrimoine culturel dans un environnement convivial et accessible par tous.

Soirée dégustation : tous les deux mois

Salon du vin : 18 et 19 novembre 2023

Renseignements auprès de Michel LEBLOND (Président)

Tel : 06 23 05 85 44



Colombophilie « Le Ramier de Goeulzin-Férin »

L'association est présente aux inaugurations communales, le 8 mai, à la fête du chaudron et le 11 novembre.

Renseignements et inscriptions auprès de Willy BRUGUET (Président)

Tel : 06 82 50 54 88

Les Cousettes

Apprentissage de la couture et échange de savoirs entre les adhérents.

Le jeudi de 16h à 19h. Hors jours fériés et vacances scolaires

Lieu : salle du chaudron (rue de la mairie)

Cotisation annuelle : 30 €

Renseignements et inscriptions le jeudi auprès de Cathy DELOFFRE (Présidente)

Tel : 06 50 48 28 65

Mail : lescouettes2021@orange.fr



Danse de Salon Féroise (D.S.F)

Le but de l'association est de permettre à chacun de danser toutes les danses standards, latines et en ligne.

Le jeudi de 18h30 à 20h (hors jours fériés et vacances estivales : juillet -août).

Cotisation annuelle : 46 € par couple / 23 € par personne

Inscriptions : de janvier à décembre. Une séance découverte vous est proposée.

Renseignements et inscriptions auprès de :

Daniel WOZNIAK (Président) Tel : 06 51 24 10 14

Bernard LOUBRY (Secrétaire) Tel : 06 37 27 18 51

Mail : danse2salon-ferin@laposte.net



Faire un jardin

Jardiner toute l'année (conseils- compostage)

Lieu : jardin rue de la fontaine

Cotisation annuelle : 2 €

Renseignements et inscriptions auprès de Bernard BARTKOWIAK (Président)

Tel : 06 79 67 64 03

Férin - Sorties et Loisirs

Cette association, intergénérationnelle, propose aux familles Férinoises et aux personnes extérieures des sorties en co-voiturage (ou pour les plus lointaines en bus) ainsi que des moments de loisirs

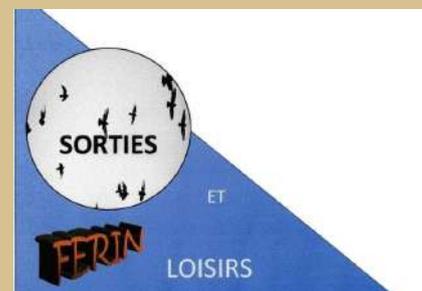
Inscriptions par téléphone, par mail ou lors de l'assemblée générale

Les informations des activités figurent sur la page Facebook de Férin « Sorties et Loisirs »

Renseignements et inscriptions auprès de Véronique PLANQUE (Présidente)

Tel : 07 82 70 08 83

Mail : ferinsortiesetloisirs@gmail.com



Férin Yoga

Pratique du « Hatha Yoga »

Le mercredi de 16h30 à 18h00 ou de 18h30 à 20h (sauf vacances scolaires), environ 35 cours / an

Lieu : salle d'évolution de l'école Suzanne Lanoy

Cotisation annuelle : 100 € la première année / 60 € les années suivantes

Renseignements et inscriptions auprès d'Annie COQUEREL (Présidente)

Tel : 06 22 52 25 84

Mail : ferinyoga@gmail.com



Les Fêtes Férinoises

Organisation de toutes manifestations éducatives, culturelles ou festives au sein de la commune.

Renseignements auprès de Vincent JEANMOUGIN (Président)

Tel : 06 28 81 01 43



Football club Férimois

Entraînements sénior : mercredi et vendredi de 19h à 21h

Entraînements des jeunes :

U8/U9 à 15h30

U10/U11 à 16h30

U12/U13/U14 à 18h

U17/U18 le mardi soir à Lécluse

Lieu : stade Jacques Mathieu – rue de Bapaume

Renseignements et inscriptions auprès de Sébastien MIKA (Président)

au 07 49 78 17 48 ou Arnaud COYAUX (Secrétaire) au 06 72 03 68 04

Mail : ferin.fc.527660@lfhf.fr



Football « Les vétérans de Férim »

Coup d'envoi le dimanche matin à 10h.

Entraînements le vendredi à 18h30.

Lieu : stade Jacques Mathieu – rue de Bapaume

Cotisation annuelle : 30 €

Renseignements et inscriptions auprès d'Alain JOOS (Président)

Tel : 07 71 24 49 81

Gym détente

Forme - Bien être - Stretching – Posture – Gainage

Horaires : les lundis de 14h45 à 15h45 gym détente et bien être,

les jeudis de 18h00 à 19h15 stretching et renforcement musculaire

Lieu : club House – rue de Bapaume

Renseignements auprès de Martine LECOMTE

Tel : 06 12 80 42 31

Mail : gymdetente@gmail.com



Harmonie - Fanfare « La Férimoise »

Participe aux cérémonies officielles, messes, concerts et autres manifestations.

Musiciens de tous niveaux.

Répertoire varié : musiques de films - jazz - tubes - marches ...

Répétitions : vendredi de 19h15 à 21h,

un mercredi tous les 15 jours de 19h15 à 21h

Lieu : Salle de musique

Gratuit et ouvert à tous

Renseignements et inscriptions auprès de

Caroline FAUVEAUX (Présidente)

Tel : 06 19 64 06 38



Histoire et Patrimoine de Férin

Sauvegarder et échanger autour du patrimoine commun (mémoire vivante avec les anciens, vie du village, généalogie, anciennes photographies)

Cotisation : 10€ par an

Renseignements auprès de Brigitte et André GODARD

Tel : 06 61 50 94 96

Mail : histoireetpatrimoineferin@gmail.com



La Marche Férimoise

Départ le jeudi de 8h30 à 9h pour un parcours de 12 à 15 kms à bonne allure ou un parcours plus doux de 5 à 8 kms.

Départ de la salle du « vieux chêne » (local à gauche après le parking du stade, rue de Bapaume)

Collation au retour - Prévoir une voiture pour des sorties extérieures (co-voiturage possible)

Cotisation annuelle : 20 € (1 ou 2 repas offerts aux adhérents dans l'année)

Renseignements et inscriptions auprès de

Daniel LEFEBVRE (Président)

Tel : 03 27 97 10 65



Pétanque en famille

Partage de moments conviviaux et concours les samedis après-midi de mars à octobre.

Au moins un concours en semi-nocturne le 13 juillet.

13h45 : rendez-vous au chalet du boulodrome rue de Bapaume

14h : inscriptions – 14h30 : jets au but

Cotisation annuelle : 15 €

Renseignements et inscriptions auprès de Mickaël CORNET (Président)

Tel : 06 25 94 34 45

Tous Parents

Actions, durant l'année scolaire, au profit des enfants de l'école Suzanne Lanoy (kermesse de l'école, bourse aux jouets, loto ...)

Cotisation : 1 € ou cotisation libre pour les membres bienfaiteurs.

Renseignements et inscriptions auprès de Lyse-Marie LUKASIK (Présidente)

Tel : 06 16 53 73 78

Mail : ferin.tousparents.asso@gmail.com

Facebook : Association Tous Parents Férin



Tricopines

Travaux d'aiguilles pour débutantes ou expertes (tricot, crochet, broderie, couture).

Le jeudi de 14h à 17h.

Lieu : salle de la Colombière (rue de Bapaume, 1ère salle à gauche après le parking du stade)

Cotisation annuelle : 10 €

Renseignements et inscriptions auprès de Muriel FAVELLA (Présidente)

Tel : 03 27 71 78 88 ou 06 05 46 06 60

Nouvelles Associations

BCD Férin - Bouger Créer - Danser

Cours de danse pour enfants, ados et adultes

Horaires :

Lundi 17h15 à 18h15 groupe enfants 4 / 10 ans

Lundi 18h15 à 19h15 groupe ados / adultes

Cours d'essais possible

Cotisation : 80 € / an pour les enfants de 4 à 10 ans - 100 € à partir de 11 ans

Renseignements et inscriptions auprès de Bertille DOUAY (Présidente)

Tel : 06 70 0 7 25 74

Mail : bcd.ferin@gmail.com



Full Boxing

Cours de boxe américaine - adultes uniquement

Entraînements le mardi de 19h30 à 21h et le jeudi de 19h45 à 22h

Renseignements auprès de Peter BODAR (Président)

Tel : 07 80 76 64 73

Commémorations



Cérémonie de commémoration du **11 novembre** en présence des anciens combattants, de la fanfare, du ramier de Gœulzin-Férin, des enfants de l'école, des jeunes du CMJ, des élus et des habitants.



8 mai : les élus, le CMJ, les anciens combattants, la fanfare "La Féroinoise" et l'association de colombophilie se sont réunis pour cette commémoration.



Vie du village

3 et 4 décembre 2022 : marché de Noël avec les associations Férinoises, Téléthon, mapping sur la façade de l'église, descente du Père Noël et concert



Photos du mapping par M. Derveaux

17 et 18 juin 2023 : fête du Chaudron : inauguration de la géante Géraldine, fête foraine, jeux gonflables, concerts, spectacles de chevalerie, spectacle d'hypnose.



Photos par Karine Candelier
et Roger Meloni

De nouveaux commerces et de nouvelles entreprises se sont installés dans notre commune, nous leur souhaitons la bienvenue et la réussite dans leurs projets

- Passion Dubois rue des Pivoines
- Histoire d'ongles by Shirley rue de Goeulzin
- Pharmacie Bruet (anciennement Martin) rue de Dechy
- Screwfix route Nationale
- Gur kebab route Nationale
- Bureau Vallée route Nationale

Marché rural mensuel

Depuis octobre 2020, le marché rural est présent dans le centre bourg tous les premiers dimanches de chaque mois. Ce rendez-vous devenu incontournable pour de nombreux Férinois, mais aussi pour les extérieurs, a permis d'apporter de la convivialité et de la joie dans notre village.

Il accueille des commerçants locaux : producteurs, artisans et fabricants pour le plaisir des nombreux visiteurs.





Très belle séance de dédicaces de l'ouvrage "Haut les voix" de Jacky Maréchal, commissaire divisionnaire honoraire, ancien chef du district de police de Douai de 1993 à 2005, qui a été à l'origine du concept de citoyen-relais en 2003 (voisins vigilants maintenant).

Bravo pour cet ouvrage et votre parcours remarquable.



OBJECTIF:
ZÉRO ACCIDENT

Aménagement d'un îlot central angle des rues de Dechy et de la verte prairie.

L'implantation sur cette zone était nécessaire pour la sécurité des riverains notamment aux abords de l'intersection. Il a pour intérêt de faire ralentir les véhicules entrant dans la rue de la verte prairie et venant de la rue de Dechy. Il est également efficace pour séparer les flux de circulation.



Modification du régime de priorité du **rond-point** rue de Gœulzin

La commune a décidé de modifier le régime de priorité de cette zone au regard des vitesses excessives de certains conducteurs.

Il faudra désormais marquer un arrêt de part et d'autre de ce rond point et laisser la priorité aux véhicules déjà engagés sur la route.

 La gendarmerie pourra procéder à des contrôles sur cette zone.



Installation de radars pédagogiques

La commune s'est dotée de deux radars pédagogiques afin de sensibiliser les conducteurs au respect de la vitesse dans le village.

Pour rappel, cette limitation est fixée à 30 km/h. Ces radars seront régulièrement déplacés dans les zones où la vitesse peut parfois être excessive et accidentogène.

Pourquoi 30 km/h ?

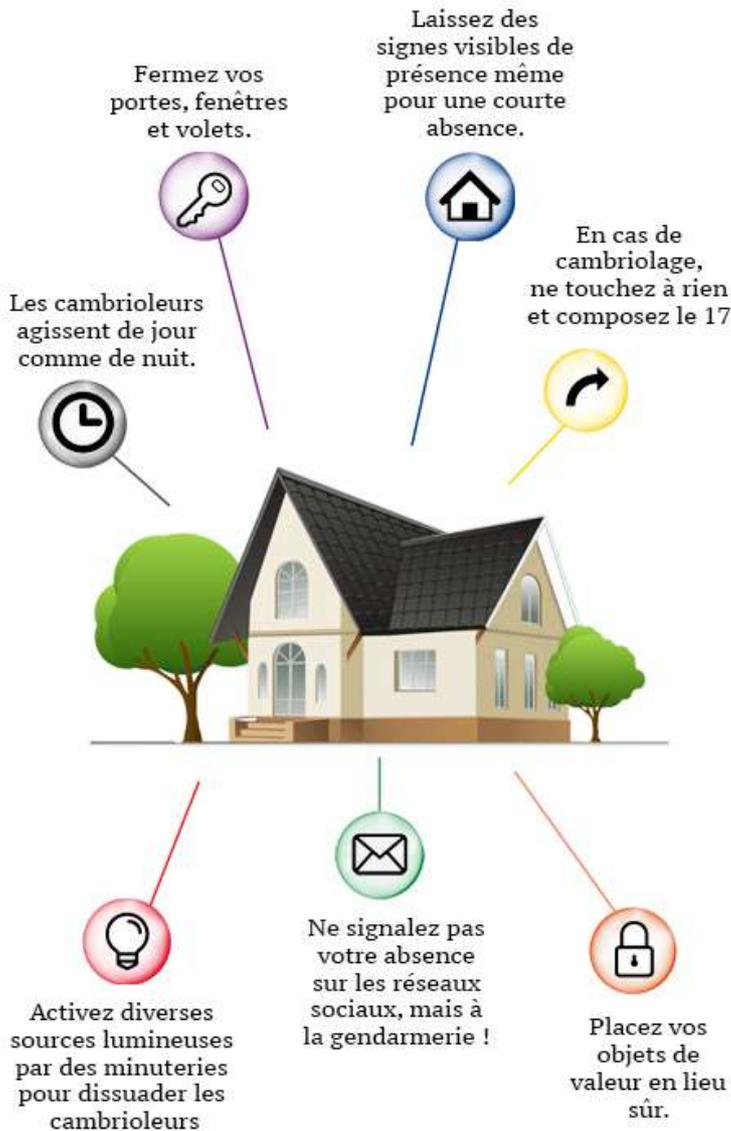
Limiter le nombre d'accidents dans le village est l'objectif majeur du passage aux 30 km/h. En effet, les études démontrent que le risque de mortalité est directement lié à la vitesse. À 50 km/h le risque de mortalité en cas de choc pour un piéton est de 60 % alors qu'à 30 km/h il n'est que de 15 %.



Installation d'une caméra

Suite à une recrudescence de dépôts sauvages, la commune a installé une caméra de vidéosurveillance à l'entrée du village (chemin rue de Dechy avant l'échangeur). Celle-ci permet de prévenir la formation de dépôts sauvages. Au-delà de son effet dissuasif, elle permet une action répressive grâce à la capture des plaques d'immatriculation des contrevenants.

Pour rappel, abandonner des déchets à l'aide d'un véhicule : amende de 1.500€, en cas de récidive : 3000€.



Attention Cambriolages

Si vous partez en vacances, la gendarmerie peut apporter une attention particulière à votre maison en votre absence. Signalez votre absence à la gendarmerie.

